

# **Documents diplomatiques français 1932-1939, 2e série, 1936-1939. Tome II, 1er avril à 18 juillet 1936 "[...]" Tome III, 19 juillet à 19 novembre 1936**

Autor(en): **Pelet, Paul-Louis**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse  
d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **18 (1968)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

licht. Doch sollte es nicht lange dabei bleiben. Nach 1933 wurden die Banken recht still und schnell reprivatisiert — nun wohl saniert.

Dem Autor ist hoch anzurechnen, daß er über die Haltung der maßgebenden Wirtschaftskreise gegenüber und ihre Kollaboration mit dem Nazismus keine Zweifel läßt:

«Dabei sollte auch nicht vergessen werden, daß diese Mitarbeit nicht allein auf Zwang beruhte, sondern auch auf freiwilligem Mitmachen. Hitlers militanter Antisozialismus fand die Zustimmung des zutiefst antisozialistischen deutschen Besitz- und Bildungsbürgertums» (S. 177).

Und nicht zuletzt muß eine mutige Feststellung des deutschen Autors beeindrucken, die sich auf das Einhalten von Verträgen, auf die Rechte wie auf die zugehörigen Pflichten aus Verträgen bezieht. In einer Fußnote zum Bruch auch des Abkommens von Lausanne durch Hitler sagt er mit aller wünschenswerten Deutlichkeit (S. 267):

«Angesichts der anderen viel schlimmeren Vertragsbrüche Hitler-Deutschlands mag diese Mitteilung unwichtig sein. Da es aber in denjenigen Kreisen Deutschlands, die sich als lautstarke Hüter ‚nationaler Gesinnung‘ aufspielen, Mode geworden ist, auf Rechte aus früheren Verträgen zu pochen und die nicht erfüllten Verpflichtungen aus früheren Verträgen mit Schweigen zu übergehen, möchte ich doch auf die Korrelation völkerrechtlicher Rechtsansprüche und Rechtspflichten hinweisen.»

Der reiche Inhalt des Buches, die präzise und umfassende Darstellung von Entstehung, Verlauf und Überwindung der deutschen Bankenkrise von 1931, seien noch einmal, wie es sich gebührt, rühmend hervorgehoben.

Basel

Josef Rosen

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939—1945. *Documents diplomatiques français 1932—1939*, 2<sup>e</sup> série, 1936—1939. Tome II, 1<sup>er</sup> avril à 18 juillet 1936. Paris, Imprimerie nationale, 1964. In-8°, LXVIII + 763 p. Tome III, 19 juillet à 19 novembre 1936. Paris, Imprimerie nationale, 1966, in-8°, XLIX + 844 p.

La présentation du premier volume de cette série ici même<sup>1</sup> a précisé les conditions matérielles de la publication et les raisons de son retard; nous n'y reviendrons pas.

Tirés des mêmes fonds, les 484 documents du volume II, les 514 du volume III sont présentés avec soin, et accompagnés de notes explicatives très utiles. Leur classement chronologique dispense les éditeurs d'établir un tableau synoptique. Une table méthodique ouvre chaque volume, un index des noms de personnes et une table des questions de droit international le ferment. Ces répertoires ne renvoient malheureusement qu'au numéro du document, ce qui rend la consultation moins aisée. La table méthodique,

<sup>1</sup> R.S.H., 1964/3, p. 481—483.

sommaire, groupe chronologiquement les pièces publiées, selon quelques grands thèmes de l'actualité diplomatique: les contre-coups de la remilitarisation de la Rhénanie, l'apaisement de l'affaire éthiopienne, les difficultés de la S.D.N., la conférence de Montreux, la guerre civile espagnole, les affaires américaines, soviétiques ou extrême-orientales, etc. Il n'existe aucune liste des pays ou des noms de lieux, aucun index des dépêches par capitale. De ce fait, rien ne permet de deviner que l'on trouvera des renseignements précis sur l'infiltration soviétique dans le Sinkiang dans le rapport intitulé dans la table méthodique: Les problèmes asiatiques étudiés par M. Alphand (II, 36, p. 64 et suivantes).

Comme la Suisse ne pose aucun problème fondamental, elle n'est citée en tant que telle dans aucune rubrique, aucune table ne permet de retrouver systématiquement les pièces qui la concernent. Pourtant des renseignements intéressants sont transmis de Berne (II, 141, p. 220, II 145, p. 226, III 400, p. 614), et les Français eux-mêmes évoquent certains aspects des relations franco-suisse (II, 145, p. 226, 375, p. 576). De même les rapports franco-belges, combien plus importants en 1936 ne font l'objet d'une rubrique particulière que dans le volume III. La table des questions de droit international esquisse l'analyse des matières débattues, qu'il eût été rationnel d'étendre aux doctrines militaires, aux questions économiques, financières, coloniales, idéologiques, etc. qui troublent et animent la diplomatie de l'Entre-deux-guerres.

Malgré l'archaïsme de ses index, cette importante publication n'en représente pas moins un apport fondamental à l'histoire récente.

La Commission de publication est parvenue à pallier aux dégâts causés par la destruction des archives du Ministère des Affaires étrangères en 1940, par l'incendie du Quai d'Orsay en 1944, par les pillages hitlériens. Elle reconstitue grâce aux collections des ambassades ou aux archives d'autres ministères et grâce à des fonds privés la politique extérieure française dans toutes ses nuances. Les documents enregistrent la perte de prestige que cause l'inaction française lors de la réoccupation de la Rhénanie, ils notent la valse-hésitation de la politique italienne, tiraillée entre la rancune née des Sanctions et la crainte d'un anchluss de l'Autriche, ils notent l'harmonie préfabriquée de la conférence de Montreux sur les Détroits, ils montrent les contrecoups internationaux de la guerre civile espagnole. Les informations recueillies et commentées par les diplomates français frappent en général par leur qualité et leur pertinence. L'ensemble confirme le soin apporté à l'élaboration d'une politique étrangère qui par la suite paraîtra si faible.

Il est évident que les meilleurs ambassadeurs n'échappent pas toujours aux préjugés ou aux préventions. Léon Noël à Varsovie, André François-Poncet à Berlin prennent en mauvaise part tous les actes, toutes les décisions de leur inquietant allié, le ministre polonais des affaires étrangères, Joseph Beck. Dès lors le jeu du gouvernement français porte à faux et accroît l'aigreur des relations franco-polonaises.

Etablis sous la direction des professeurs Maurice Baumont et Pierre Renouvin, les deux volumes s'efforcent de présenter les événements sans fards, sans souci de propagande ou de camouflage des faits. Ainsi lors de débats sur les conséquences militaires de l'affaire de Rhénanie, le général Maurin, ministre de la guerre constate que les fortifications lourdes, telles que celles de la ligne Maginot sont pratiquement indestructibles, inexpugnables. Si l'Allemagne en construit de semblables, l'armée française n'aura d'autres moyens d'en venir à bout que de les recouvrir pendant plusieurs jours de suite d'une nappe d'ypérite. Le général suggère, et le premier ministre l'approuve, de mettre en activité à titre d'essai l'usine à ypérite que l'armée vient de construire (II, 23, p. 47—48) — bien que la prohibition des gaz de guerre ait été renouvelée en 1925... On ne connaît en général dans l'Entre-deux-guerres, que le camp germano-russe d'expérimentation des gaz de guerre, à Saratov. Ce seul détail, sept lignes d'un volume de plus de sept cents pages montre l'objectivité des éditeurs, fait pressentir la richesse de la documentation. De page en page, le lecteur trouvera le détail de discussions, d'entrevues, des événements du jour; il revivra l'année 1936 dans toute sa complexité.

Lausanne

Paul-Louis Pelet

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939—1945. *Documents diplomatiques français 1932—1939*, 1<sup>re</sup> série, 1932—1935. Tome II, 15 novembre 1932 à 17 mars 1933, Paris, Imprimerie nationale, 1966. In-8°, LV + 876 p.

Publié dans la même présentation que les volumes analysés ci-dessus, le tome II de la première série comprend la période du 15 novembre 1932 au 17 mars 1933. Les problèmes évoqués dans le volume précédent sont encore à l'ordre du jour: conférence du Désarmement, problème des réparations et des dettes de guerre interalliées, conflit sino-japonais; mais les quatre mois retenus correspondent à un tournant. Aux Etats-Unis, le parti démocrate emporte l'élection présidentielle. On espère à Paris que Roosevelt témoignera une meilleure compréhension des difficultés financières françaises. Sur le moment même, les quelques mois qui précèdent l'entrée en fonction du nouveau président apparaissent comme un interrègne qui paralyse la diplomatie américaine.

Les derniers mois de 1932 amènent l'effondrement du régime de Weimar. Le 30 janvier 1933, Hitler accède à la Chancellerie. Les relations entre les Etats vont changer de style en Europe. Les diplomates français n'en continuent pas moins à interpréter les faits et gestes des petites puissances européennes en fonction des traités de Versailles et de Saint-Germain. Ils comprennent difficilement qu'en Europe orientale ou centrale, certaines tentatives de réarmement (affaire d'Hinterberg, n° 196, p. 436, par exemple)